

COMMUNIQUE DE PRESSE

Embargo 1^{er} mai 2020

Allocation mensuelle pour toute personne coeliaque, une question d'équité

Boucherville - 20 avril 2020 - Mai est le mois de la sensibilisation à la maladie coeliaque. Cette année, l'organisme Coeliaque Québec tient à attirer l'attention du gouvernement face à la situation financière inéquitable des personnes atteintes. L'adoption d'une alimentation sans gluten stricte – l'unique traitement de cette condition médicale - entraîne une augmentation de la facture d'épicerie et les démarches pour obtenir un remboursement des produits SANS GLUTEN sont complexes. Le remboursement n'est assurément pas aussi simple que si c'était une médication achetée en pharmacie, il prend plutôt la forme d'un crédit d'impôt offert par le biais des frais médicaux. Coeliaque Québec demande au gouvernement le versement d'une allocation mensuelle fixe à toute personne coeliaque.

Au Québec, les parents d'enfant coeliaque peuvent recevoir une allocation mensuelle par le biais des prestations pour enfants handicapés. Cependant, pour tout adulte coeliaque, il faut accumuler les factures, faire un calcul différentiel entre le coût des produits SANS GLUTEN consommés et celui des produits réguliers. Par la suite, on peut réclamer cette différence en frais médicaux par l'entremise d'un crédit d'impôt. Pour avoir droit à ce crédit d'impôt, encore faut-il avoir payé de l'impôt et répondre à certains critères. Ce constat indigné Denis Trudel, député de Longueuil-Saint-Hubert et comédien qui raconte : « Étant moi-même coeliaque, je peux vous dire que c'est compliqué de se soumettre aux démarches exigées de ce crédit d'impôt. Que peuvent faire les étudiants, les personnes âgées ou une personne sans revenu ? Chaque personne coeliaque devrait avoir droit au remboursement de son traitement. » conclut-il.

Marc Lapointe, président de l'organisme renchérit : « C'est malheureux, plusieurs personnes coeliaques doivent payer de leur poche le traitement de leur condition. Certains abandonneront leur traitement, faute de moyens. C'est tellement injuste, rappelons-le : le non-traitement de la maladie peut engendrer des conséquences graves comme une incapacité à vaquer à ses occupations quotidiennes qui engendrent des absences au travail, des visites régulières à l'hôpital, la dénutrition, la dépression, cela peut même aller jusqu'au cancer. Quand on sait que 30% des dépenses en santé sont attribuables aux maladies chroniques, on croit fermement que le gouvernement gagnerait à aider les coeliaques à suivre leur traitement, sans compromis financier.

Edith Lalanne, directrice générale souhaite de tout cœur que le gouvernement reconnaisse cette iniquité et y mette fin. « Actuellement, je reçois l'allocation

mensuelle pour enfant handicapé, puisque mon fils coeliaque est encore mineur. Qu'en sera-t-il lorsqu'il aura atteint la majorité et s'il poursuit ses études ? Il ne répondra probablement pas aux conditions nécessaires pour avoir droit à ce crédit d'impôt. Il n'est bien sûr pas le seul dans son cas. Sachant que 4 millions de Canadiens n'ont pas assez d'argent pour s'alimenter et que la prévalence de la maladie a quadruplé au cours des 40 dernières années, il est grand temps d'agir ! C'est avec ferveur que Coeliaque Québec demande au gouvernement le versement d'une compensation financière pour toute personne coeliaque sans égard au sexe, à l'âge ou au statut social. On ne se le cachera pas, en ce moment, le crédit d'impôt offert est complexe à calculer et il est inéquitable. »



En ce mois de la sensibilisation, Coeliaque Québec remercie les entreprises Coup de cœur 2020 : Flamingo, Cuisine l'Angélique et Casa Mexicana. En plus de développer des produits SANS GLUTEN, délicieux et québécois, ces entreprises appuient financièrement Coeliaque Québec permettant ainsi à l'organisme de poursuivre sa mission.

À propos de Coeliaque Québec

Organisme à but non lucratif, Coeliaque Québec facilite la vie des personnes coeliaques et de leur entourage. Depuis 1983, Coeliaque Québec a développé une expertise qui lui confère une excellente crédibilité lui permettant de soutenir, informer et former les gens atteints de cette condition, ainsi que les professionnels de la santé qui les accompagnent dans leur parcours médical. Nos interventions se situent tant au niveau du dépistage, du diagnostic, du suivi médical et du traitement de la maladie, soit un régime sans gluten strict à vie. L'organisme intervient également auprès de l'industrie alimentaire, du milieu de l'éducation et des instances législatives. Finalement, chaque année une campagne de sensibilisation portant sur un enjeu entourant la condition est déployée. Auparavant connu comme la Fondation québécoise de la maladie coeliaque, l'organisme a adopté son nouveau nom, Coeliaque Québec, en décembre 2019.

-30-

Pour plus d'informations ou pour planifier une entrevue avec Denis Trudel, Edith Lalanne ou Marc Lapointe, communiquez avec :

Valérie Borduas
Coordonnatrice, communication et marketing
Coeliaque Québec
514-529-8806 ou vborduas@coeliaque.quebec



Denis Trudel
[Cliquez ici pour la télécharger](#)